



---

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

**Rôle d'évaluation foncière 2018**

**AVIS PUBLIC est par la présente donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).**

---

**PRENEZ AVIS :**

**QUE** le rôle d'évaluation foncière devant servir pour l'imposition des taxes 2018 a été déposé le 11 septembre 2017 au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;

**QUE** toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal sis au 405, chemin des Patriotes, bureau 101, Saint-Charles-sur-Richelieu, J0H 2G0 ;

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, avis est également donné,

**QUE** toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée au bureau de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, 405 chemin des Patriotes, bureau 101, Saint-Charles-sur-Richelieu, J0H 2G0;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiqué ci-dessus ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la loi ;
- Être déposée avant le 11 novembre 2017.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2017.

Nancy Fortier  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

Je soussignée, Nancy Fortier, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 11 septembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 septembre 2017.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière  
et directrice générale